le franco albertain

Mercredi le 23 janvier 1974. Volume 7. Numéro 9

L'éducation et l'essor culturel demeurent encore les grandes questions

Si l'on en croit les dernières discussions du conseil général, la communauté franco-albertaine reste toujours foncièrement préocuppée avec les problèmes d'une éducation bilingue en Alberta et de l'essor culturel du groupe, tant au point de vue des politiques provinciales que fédérales.

Les membres du conseil général réunis en atelier samedi 19 janvier dernier, devaient se prononcer sur les thèmes essentiels que l'association provinciale devait aborder lors de sa prochaine rencontre avec les représentants du gouvernement provincial.

Une des questions les plus soulevées fut bel et bien celle du bon emploi des fonds fédéraux accordés aux gouvernement provincial pour la promotion de l'enseignement de la langue seconde et de l'enseignement en langue minoritaire. On suggérait même d'adresser une demande au Ministère de l'Education pour enfin avoir des explications quant à l'utilisation de ces fonds par les commissions scolaires qui, comme on le sait, sont libres de l'employer comme bon leur semble.

On souhaitait aussi que la formule de distribution des fonds selon les critères de langue seconde et langue maternelle soit réévaluée.

La question des maternelles revenait elle aussi sur le tapis, et il s'agirait de vérifier comment la population franco-albertaine pourrait davantage bénéficier de subventions fédfales ou provinciales pour la création de maternelles bilingues.

Les problèmes habituels sont toujours à retravailler, manuels scolaires qui ne sont que des traductions de textes américains, cours de français qui ne sont pas assez vivants et la fameuse délimitation des districts scolaires qui ne respectent pas la langue du milieu.

Si l'essor culturel dépend dans une large mesure de l'aide apportée au groupe linguistiques francophone par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs l'ACFA doit s'informer auprès de ce ministère de ses politiques de subventions en ce qui concerne la communauté franco-albertaine. Sont-elles les mêmes que pour les groupes ethniques de la province? les politiques du ministère doivent être connues pour qu'une action culturelle soit canalisée.

Les quelques 50 personnes, réunies en atelier, souhaitaient voir ces politiques clarifiées afin que la population sache à quoi s'en tenir et par quels moyens réaliser ses projets.


Le Conseil Général discutant des problèmes de la francophonie albertaine

$100 millions sur les sables bitumeux

CALGARY (PC) - Le premier ministre Peter Lougheed a annoncé, la semaine dernière, la création d'une commission de technologie et de recherche sur les sables bitumeux de l'Alberta, dont on veut connaître le potentiel.

Un fonds de $100 millions sera consacré à cette commission au cours des cinq prochaines années, pour lui permettre de recueillir et coordonner tous les renseignements nécessaires "en vue de tirer profit de tout le potentiel des sables bitumeux de l'Alberta", comme a déclaré M. Lougheed au cours d'une conférence de presse.

"Les sables bitumeux de l'Alberta, selon le premier ministre, contituent les plus importantes réserves de pétrole connues dans le monde. Ces dépôts schisteux, on les trouve dans quatre secteurs du nord de la province, et réunis, ils contiennent 900 milliards de barils de bitume brut.

"Même si on ne réussissait qu'à récupérer le tiers de ce bitume brut, puis à le traiter, il pourrait donner de 225 à 250 milliards de barils de pétrole synthétique brut, ce qui équivaut à près de la moitié des réserves de pétrole brut connues dans le monde."

Selon M. Lougheed, la technologie minière actuelle ne pourrait extraire qu'une faible portion des réserves, près de la surface. D'autre part, les ressources canadiennes de pétrole conventionnel, dont 85 pour cent sont en Alberta, ne suffiront pas à la demande du pays au cours des dix prochaines années.

Un appel aux artistes francophones

Talents illimités

Un appel a été lancé à tous les artistes francophones de l'Alberta, mercredi dernier, à la soirée des Talents Illimités. M. Bernard J. Tremblay en a fait appel à l'entraide et à l'union de tous pour créer un société d'artistes.

On a dit "Chapeau à B.J.", mais il faut que ça continue. Le projet doit maintenant être clarifié et défini.

Les personnes qui avaient répondu à l'appel n'ont pas vu bien clair dans l'affaire et il faudra maintenant attendre la suite... ou la faire. On attend ou on reprend tous le chapeau. Comment donner une scène aux artistes de chez nous, comment développer le contrôle d'un art, et comment les faire connaître?

On n'a plus besoin de regarder ailleurs en colonisés, il y a quelque chose chez nous.

En réponse à Marc Piaumier

(SUITE DE LA PAGE 5)

"give suck to a legion of devils", "where all things turn to fair that eyes can see"; truly an abysmal vision worthy of Milton as well. This is unfortunate for, regardless of the fact that he points out several problems whose existence it would be ludicrous for us to deny, the vituperation which so pervades his work is sufficient to render nugatory any observation on his part of a failing on ours.

Consider now the means by which he attempts to arouse interest on the part of the reader. We are first given a picture of the students total lassitude and made to feel the aura of intellectual stagnation and sterility which seems to overhand the hallways like a funeral pall. The author's contempt is made clear by the gulf which he would place between himself and his subjects and the pejoratives he invokes in their description.Abruptly, he shifts to a stance in which he appears to be pleading the cause of those whom he has just finished vilifying. (?) He seeks to elecit pity for these and their plight, poor hopless wretches as they are, "dragged from deception to deception". As though this completely incongruous switch in attitude were not enough, he concludes by reverting to his original disdainful position, once again casting aspersions upon the moral fibre of the student body. This vacillation suggest an unclear conception of the tack he chose to follow in his argumentation.

If we now pass on to content, we find that the author, rather than attempt a collation of data and facts, has based his arguments on what constitutes nothing more than opinion, much of which is supported by hearsay. As evidence of this we have the avered student-prof ratio of one to one. Any slight attempt at reasearch would have revealed the ratio to be precisely 8.3 to 1. We need not be of a particularly consorious disposition to find other such discrepancies in this work.

I find it extremely disturbing that he always speaks in terms of "just about every student", or "the students". from which we may opine he means all, as most of those I know, as well as myself, have opinions divergent from those which he would attribute to us. I therefore find that we are cast in the roles of ethereal phantasms invisible, and intangible in form, perhaps doomed to remain unheard and our presence unknown as we stalk the shadows in hallways for our alloted term. Yet would the author support his claims by reference to "a minor survey". The respondents to this alleged "survey" have heretofore eluded identification. We are therefore left several possibilities, two of which are: 1. that they, unlike the author in question, have no particular desire to have their names associated with a pack of lies, or 2. that they quite simply never existed.

It is true that Mr. Piaumier's text is replete with errors, but we at College Saint-Jean prefer to put such point in their proper perspectives. We have a firm belief that anyone of deficient compositional ability had a God-given right to criticize us. We fruther believe that people apparently incapable of writing a grammatically correct sentence are doubtless inbued with powers of perception far exceeding our own and that it would be a fallacy on our part not to allow authors, who apparently have no conception of what a paragraph is, to participate in the organisation and setting forth of the purposes of an institute of higher learning.

The intellectual calibre of students attending this univesity is quite naturally brought into quesion when the campus newspaper is given a free-hand in the distribution of such rubbish. It must seem imperative to all that, if this is the quality of writting which we may in the futur (sic) expect of the Gateway, it's (sic) association with the student body be terminated immediately. Let it take it's (sic) place among the great tabloids of our times, for sufrely even "The News of the World" would find difficulty in compiling such an arry of rumour and gossip, coloured by so insipid a wit.

Loren Chabot

Le C.U.S.J. un collège anglophone

In the year 1972-73. I attended CUSJ as a 3rd year arts student. My reasons for going to the College instead of to the regular campus were mainly two fold. I wanted to study in an "ambiance" which would be conducive to the development and retention of my french language and also, I wanted to study in a more humane environnement. I was unfortunately deceived, not so much by the system, but by the students. The majority of the students there came, as I did, from french-canadian homes. Whatever their personal reasons, (if had any) for going to the CUSJ, they stated that they wanted to better their knowledge of french and their ability to communicate in the said language.

The reality, as I experienced it, and colored by my emotions and my prejudices was as follows: the student who made the greatest effort to speak french outside of classes happened to be either Quebecois (whose mother tongue was french and who were playing the role of radicals) or English Albertan students who really wanted to learn the language. In the lounge area, two or more french-canadians would meet, address themselves in english and carry on their conversation in english. In the classroom, a number of courses were taught in french and the students had little or no problems communicating and, I judge by their marks, no problem understanding the material. In other courses where the option was up to the student, english was so much easier, it required no special effort, so students communicated in same. Several times, mettings were held to discuss the subject. It seems that apathy prevails just as well in french as in english (one more reason for bilinguism) as very few people showed up and out of those who did, few voiced opinions or dared to commit themselves to a stand on the issue.

It is my opinion that the main reasons why the CUSJ has not been smashing success are as follows:

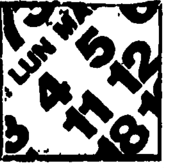
1. damned laziness on the part of the franco-albertans in the development of vocabulary and of use of french as a language of communication.

2. general laziness in all aspects of study and intellectual growth, no matter what the mother tongue was.

3. very little if no publicity from those who have enjoyed the atmosphere at the College or from those who have genuinely benefitted from the occasions given to them to become more fully bilingual.

Therefore, I tend to say, judge not the college administration (which has faults like administration anywhere) but, rather the ingratitude of students who have been given the great opportunity, not afforded to everyone, to be bilingual, and who have been too damned lazy to grow intellectually, culturally, or emotionally through their experiences.

Claude L. Desnoyers
Bacc. es Arts
Ed.1



Quoi faire???

A Edmonton

Samedi 26 janvier
BAL AUX "BINES", organisé par l'Amicale du Collège Saint-Jean, aura lieu à la cafétéria du Collège, à 6 heures.

Vendredi 25 janvier
SOIREE MUSICALE organisée par l'Alliance Française au Faculty Club à 20 heures

JOURNEY, un film canadien de Paul Almond avec Geneviève Bujold, présenté à l'auditorium de la bibliothèque municipale à 19 heures.

Mardi 29 janvier
REUNION DE LA FFCF, (Fédération des femmes canadiennes françaises), section Jean Patoine, aura lieu au salon de la bibliothèque de l'école J.H. Picard, à 20 heures.

Dimanche 3 février
REUNION de la Société Mater Christi se tiendra à 14 heures à l'église Saint-Joachim.

A Falher

Samedi 26 janvier
"JOURNEE LITTERAIRE", un atelier de recyclage pour les professeurs, aura lieu à l'école Vanier, samedi le 26 janvier de 9 h à 15h30.

Mardi 29 janvier
ATELIER DE CERAMIQUE, une deuxième session débutera le 29 janvier en soirée au centre du Collège Notre Dame.

ATELIER DE PEINTURE, se tient tous les lundis au centre du Collège Notre-Dame de Falher.

A Bonnyville

Lundi 28 janvier
THEATRE DES LUTINS, un spectacle pour enfants à ne pas manquer au gymnase de l'école élémentaire à 10h am.



IMPÔT-PROBLÈMES

Contribution à un régime enregistré de pensions

N.B.: En vue de vous aider à rédiger votre rapport d'impôt sans vous occasionner de trop fréquents maux de tête, le Franco vous offre une série de questions & réponses concernant la procédure, qui saura sans doute vous être d'une grande utilité. Cette série se poursuivra sur une période de quelques semaines.

Je verse, à mon lieu de travail, des contributions à un régime de pensions. Cependant, comme je veux avoir une pension plus importante quand je prendrai ma retraite, j'ai également acheté un régime d'épargne-retraite auprès d'une compagnie de fiducie. Quel maximum de contributions puis-je réclamer dans ma déclaration d'impôt en ce qui concerne ces deux régimes?

Pour 1973, vous êtes admis, en tant qu'employé, à déduire vos contributions au régime de pensions et au régime enregistré d'épargne-retraite, jsuqu'à un montant mixte maximal de $2,500 ou 20 pour cent de votre revenu gagné s'il était inférieur à $12,500. A remarquer que la déduction concernant une disposition de placements non admissibles dans un régime enregistré d'épargne-retraite peut également avoir un effet sur ce maximum.

Je suis établi à mon compte et je verse des cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite auprès d'une compagnie d'assurance. Je n'ai pas de revenu de salarié et je crois qu'aux fins de l'impôt sur le revenu, je puis déduire au maximum $4,000 pour mon régime d'épargne-retraite. Est-ce exact?

Si vous ne participez pas à un régime de pensions d'employés, vous avez le droit de déduire les montants versés à un régime enregistré d'épargne-retraite jusqu'à un maximum de $4,000 ou de 20 pour cent de votre revenu gagné pendant l'année suivant celui des deux montants qui est le moins elevé. Les stipulations de la réponse précédente s'appliquent.

Le montant que je puis maintenant verser à une caisse de retraite enregistrée a-t-il subi une augmentation?

Oui. Lorsque des contributions sont versées à un régime enregistré d'épargne-retraite et à un régime enregistré de pensions, le maximum de la contribution mixte est le moins élevé des deux montants suivants: $2,500 ou 20 pour cent du revenu gagné.

Lorsque des contributions sont versées uniquement à un régime enregistré de retraite, le maximum des contributions est le moins élevé des montants suivants: $4,000 ou 20 pour cent du revenu gagné.

Je désire contribuer à un régime enregistré d'épargne-retraite. Si je comprends bien, je puis bénéficier d'un maximum de 20 pour cent de mon revenu gagné ou de $4,000, à condition que je ne sois pas protégé par une régime enregistré de pensions au travail. Veuillez me dire ce qui, dans ce cas, est considéré comme revenu gagné?

Pour les fins du calcul du R.E.E.R., le revenu gagné comprend les traitements et salaires, les pourboires et gratifications, les revenus de pensions, le revenu net provenant d'un travail exécuté pour son propre compte, le revenude location, et d'autres revenus tels que les pensions alimentaires, moins la déduction des frais relatifs à un emploi, les pertes de location, les primes d'assurance-chômage, les cotisations syndicales et professionnelles et les pertes provenant d'un travail exécuté pour son propre compte.

En quoi consiste le revenu gagné dont on fait mention lorsqu'il est question de régime enregistré d'épargne-retraite?

Il s'agit des:

a)gains totaux avant déduction selon case C du feuillet T4
b) pourboires et gratifications
c) Pension de sécurité de vieillesse
d) Régime des pensions du Canada au Régime de rentes du Québec
e) Autres pensions ou pensions de retraite

MOINS

a) Déduction pour frais professionnels (3 pour cent)
b) autre frais déductibles
c) pertes de location
d) Primes d'assurance-chômage
e) Cotisation annuelle. syndicales, professionnelles
f) certaines autres déductions comme perte découlant de travail pour propre compte, etc...

éditorial

Une mise au point qui s'imposait

A en croire les récentes délibérations du conseil général de l'ACFA, tenu samedi dernier, rien n'indique un revirement immédiat ni même rapproché des orientations de l'association. Ce conseil général aura pourtant été l'occasion de ressasser un tas de choses dont une entre autres qui nécessitait une mise au point depuis un certain temps, le plan de Sécurité Familiale. Ce bilan faisait plus que s'imposer après plus de quatorze années d'opération. Il faut espérer qu'après l'exposé donné par le directeur des ventes de l'assurance-vie Desjardin sur les opérations financières du plan de Sécurité Familiale, l'association soit maintenant en mesure, sinon de savoir à quoi s'en tenir quant à son plan d'assurance-vie, d'être au moins suffisamment renseignée pour évaluer ce plan dans son contexte actuel.

Si les objectifs premiers du plan étaient de procurer aux membres de l'ACFA ainsi qu'à leur famille, des avantages matériels sous forme d'une assurance-vie en plus d'aider à financer l'association elle-même, le bilan financier de M. Jean Jacques Tremblay a démontré que le premier objectif avait été réalisé, et de façon éloquente. Son exposé n'était toutefois pas des plus convaincants à nous démontrer comment le service de Sécurité Familiale avait financé l'ACFA elle-même. Son bilan n'indiquait en effet que cette entente entre l'assurance-vie Desjardin et l'ACFA avait permis d'autofinancer complètement un service qui devait aussi aider l'association provinciale à s'autofinancer.

Ainsi conçu, le plan assurait tout-de-même à l'association un moyen de payer des propagandistes qui, tout en vendant un service de l'organisme, recrutaient des membres. Même à cela, tant que l'association ne retirera pas régulièrement des bénéfices tangibles en plus d'autofinancer ce service d'assurance-vie pour ses membres, on ne pourra pas dire que la Sécurité Familiale finance l'ACFA uniquement parce que ce plan lui recrute des membres.

Il est vrai que le service pourrait éventuellement être pour l'organisme, une source de revenus assez stable si le nombre de ses membres assurés augmentait au moins à 3000. Mais la situation actuelle de l'ACFA, tant économique que sociale, ne l'invite-t-elle pas à replacer son service de Sécurité Familiale dans une nouvelle perspective plutôt que de l'évaluer en fonction d'objectifs qui collaient davantage à une réalité passée. L'association ne reçoit-elle pas des subventions fédérales qui lui assurent un secrétariat composé de personne non plus bénévoles mais payées; ne reçoit-elle pas aussi une aide financière qui lui permet d'embaucher un bon nombre d'animateurs dont le rôle est d'être en liaison constante avec le milieu franco-albertain et de travailler à l'épanouissement de l'organisme?

De plus, si l'on avait d'abord pensé que la création d'un plan de Sécurité Familiale allait apporter à l'association 2000 membres en l'espace de 6 mois, l'histoire aura démenti cette fausse espérance, puisqu'il a fallu 12 ans pour en arriver là. Et, si l'association dispose maintenant d'autres sources de revenus, ne devrait-elle pas envisager son plan de Sécurité Familiale comme un des principaux services, certes, mais ne pas s'en arrêter là? Est-il nécessaire qu'il reste sa principale méthode de recruter ses membres et s'identifier ainsi à un service d'assurance-vie? Plutôt que de recruter des membres en rendant un service où l'on devient automatiquement membre, ne vaudrait-il pas mieux fixer une côtisation assez minime, $2.00 par exemple, perçue de toutes les personnes intéressées à devenir membre et qui, en retour d'une somme additionnelle aurait droit à des bénéfices supplémentaires. Les membres bénéficieraient, par exemple, du plan de Sécurité Familiale modifiant une somme de $30.00, d'un abonnement au journal ou au Théatre Français à une tarif réduit.

L'association s'assurerait ainsi un plus grand dynamisme et des membres qui ont exprimé directement un intérêt à l'association pour les services qu'elle offre. L'association ne doit-elle pas recruter des membres en offrant plus de services alléchants surtout lorsque Francalta songe déjà à un plan d'assurance-vie pour la famille de ses membres.

Jacinthe Perreault

opinions libres

Le dilemne du C.U.S.J.

Aujourd'hui, je me permets de vous envoyer la suite de "la discussion Collège St-Jean". Ces réponses à l'article de Marc Piaumier ont été publiées le Mardi 15 janvier. Je dois vous dire que ma propre expérience en tant que professeur de français à l'université m'amène aux mêmes observations que Claude Desnoyers.

J'ai rencontré, jusqu'à présent, deux types principaux d'étudiants parmi les jeunes Franco-Albertains.

Certains, par le seul fait qu'ils viennent d'un milieu français, s'imaginent qu'ils savent tout et n'ont donc pas à travailler. Ils oublient souvent que le français parlé dans certains villages de l'Alberta est loin d'être "académique". Mais, du moment qu'ils comprennent, pourquoi se fatigueraient-ils? Je dois ajouter que ces étudiants ont souvent une attitude déplaisante pendant les cours, surtout si le professeur de français, comme c'est parfois le cas, se trouve être d'origine canadienne-anglaise! Contester semble être leur raison d'être.

Beaucoup d'autres jeunes Franco-Albertains rejettent, purement et simplement, le français qui, pour eux, ne "signifie" rien et, de plus, paraît bien superflu en Alberta. Quelques-uns, au nom "bien français", sont même complètement incapables de le parler, ne serait-ce que quelques mots, et là je ne comprends plus! En effet, la plupart de ces jeunes avouent que parents, grands-parents, oncles, tantes parlent français... Alors...?

Une de mes étudiantes m'a fourni récemment une explication assez inattendue en m'avouant qu'elle a, jusqu'à maintenant, toujours refusé de parler français, tout simplement parce que sa famille voulait (sans doute avec un peu trop d'insistance) qu'elle le fasse. Ne pas parler français était pour elle, en quelque sorte, une manière de s'affirmer, de marquer sa personnalité par rapport à sa famille.

Espérons que ces crises d'adolescence ne sont qu'isolées! Et si elle ne le sont pas, souhaitons que beaucoup de jeunes Franco-Albertain suivent l'exemple de cette jeune fille qui, aujourd'hui âgée de 28 ans, retrouve, ou du moins essaye, ses racines.

Mon expérience canadienne et mes contacts avec la communauté française (de langue) sont très limités; je ne prétends donc pas tirer de grandes conclusions. Cette lettre est l'expression de mes premières impressions dont le cadre est essentiellement l'université.

Michel RANCE

La raison principale de mon article est d'apporter quelques commentaires et quelques explications à la situation de la minorité franco-albertaine et du collège universitaire St-Jean, à la suite de l'article de M. Marc Piaumier dans "the Gateway".

Dans un article du 10 janvier dernier, publié dans le journal estudiantin de l'université de l'Alberta, "The Gateway", M. Marc Piaumier soulignait les problèmes d'ordres linguistique, académique et social avec lesquels le collège universitaire St-Jean est aux prises. Le but principal de l'article n'est pas de donner une explication objective de la situation pour justifier la réaction des étudiants vis-à-vis de ce qu'il perçoivent comme une supercherie des autorités du collège.

Selon M. Marc Piaumier, la réalité interne du collège se présente autrement de ce qu'elle devrait être officiellement. En effet, le collège universitaire St-Jean est la faculté bilingue officielle de l'université de l'Alberta. Par conséquent, c'est à ce collège que l'université confie les responsabilités d'un enseignement universitaire en langue française, et la charge du développement d'un tel programme. Par contre, au lieu de la langue française, la langue anglaise est la langue d'usage au collège. En outre, le niveau est, en général, bas. La qualité de l'enseignement est douteuse, et

(A suivre page 5)

opinions libres

(Suite de la page 4)

l'éventail des cours offerts est restreint pour l'organisation rationnelle des programmes d'études conformes aux besoins individuels des étudiants. Par surcroît aux problèmes linguistiques et académiques, la vie sociale manque de vitalité, et la vie estudiantine, d'organisation au collège universitaire St-Jean.

Cette réalité interne du collège que nous dépeint M. Piaumier dans son article au Gateway, est la réalité qui expliquerait la difficulté du collège à recruter un effectif d'étudiants suffisant pour le développement de son programme. En effet, étant donné que le collège passe à côté des objectifs officiels de l'université, et par conséquent, ne survit que par des supercheries, il n'est que les nouveaux étudiants qui, selon M. Piaumier, se laissent prendre et qui s'inscrivent au collège, attirés,en outre, par les avantages d'une bourse d'étude offerte par le gouvernement fédéral. Mais, à mesure qu'ils prennent conscience de ce qui se passe au collège, et de la supercherie des autorités, ils décident en général d'abandonner le collège pour s'inscrire directement à l'université. A notre sens, M. Piaumier, par son article, nous montre jusqu'à quel point, la minorité franco-albertaine est l'objet d'un état d'aliénation profonde créé par l'histoire d'un système d'oppression en Alberta d'un majorité vis-à-vis d'une minorité. En outre, la supercherie qu'il perçoit dans la situation du collège pour justifier la réaction des étudiants envers le collège, démontre jusqu'à quel point le système d'oppression utilise les résultats de son oppression et les opprimés pour préserver les intérêts et l'ordre établi pour la majorité. Si le collège manifeste toutes les caractéristiques d'une institution académique sous-développée, la responsabilité de ce sous-développement peut difficilement être imputée aux responsables du collège mais bien plutôt au système économique et politique au contrôle de la majorité qui, en l'occurence, manipule la minorité dans le but de la préserver dans le sous-développement pour le développement des intérêts de la majorité.

Léo Poncelet

Université de l'Alberta

N.D.R.L. Nous reproduisons, une série de lettres qui ont été écrites par des étudiants du C.U.S.J. ou qui l'étaient: Nous n'avons pas osé les traduire, et nous nous en excusons auprès des lecteurs qui nous le pensons seraient intéressés à partager la discussion. Le fait que ces lettres n'aient pas été adressées, et en anglais au Gateway, et en français au Franco-Albertain, est regrettable.

De fausses accusations

In the Gateway's edition of January 10, 1974, an article dealing with College Universitaire St-Jean, was published. Unfortunately, the article was biased, incoherent, illogical and contradictory. The little truth that was presented was so distorted with emotion and lack of adequate research that the reader was given but a slanderous opinion of college rather than an objective illumination of its existence. Consequently, clarification as well as rebuttal of the article is necessary.

College Universitaire St-Jean is the official bilingual faculty of the U. of A. as such it presents the opportunity for frenchspeaking students to continue their studies in their mother tongue while gradually adapting to the english environment of the west. However, its more important function in the role of bilingual faculty is to offer english speaking students the possibility of learning the french language or of amelioring their limited knowledge of it.

The articlepoints outthat in the hallways the usage of english is predominant. This is indeed true and rather unfortunate of having an entirely french ambiance. Nevertheless, we must bear in mind that there are in attendance at College more english speaking students than french.

Furthermore, the learning of another language is often a difficult and embarassing task, Therefore the struggle is reserved basically for the classroom. Had the article been written from the viewpoint of the classroom rather than of the hallways this would have been obvious.

As the article develops, it suggests that the administration of College deliberataly attempts to deceive prospective students with ludicrous claims such as having a student professor ratio of one-to-one. Accusations such as that are entirely unfounded. For each year the College untertakes an extensive campaign during which it presents a total overview of what it has to offer.

In addition to it's other moronic claims, the article asserts that students majoring in education and science have no choice but to leave College after their first year if they wish to complete their bachelor's degree. This is apparently due to a shortage of the necessary courses. While it is true that only a limited number of courses can be offered at College they are in sufficient number so as to allow for the completion of a degree.

Along with its other evonious statements the article maintains that the professors at College slip into oblivionwhentheir classes are over. Well in the opinion of the majority of College students, the professors are seen as extremely dedicated. It is not infrequent for students needing special assistance to take up hours of the professor's own time which is freely and willingly made available to students.

The article tumbles further into fallaciousness when it insinuates that students demands and socials are overlooked and restrained. Students at College have priority over all other organizations however wealthy or influential they may be when recreational space for socials is necessary. As well students at College have parity on all decision making bodies at College.

It is interesting to note with regard to the article's accusation of overwelming apathy amongst the students at College that a student from College is the only student representative on the Educational council of the U. of A. A council which recognizes 79 seats for the student population of the U of A.

Hopefully, the quidity, if you will, of College Universitaire has been somewhat clarified. It is unfortunate that an article such as the one portraited by M. Piaumier has the power to influence opinion. Nevertheless, I'm sure the readers of Gateway took it for what it was and will remain open minded toward College until as doubting St Thomas they see for themselves.

Stephen H. Lindop
President
Students Union
College Universitaire St-Jean

En réponse à Marc Piaumier

Were we to search for an illustration of the axiom "Don't believe everything you read", it would be difficult to come up with any more suitable than those priceless vignettes which the editorial staff (sic) of the Gateway seem intent upon pandering off onto their readers. Marc Piaumier's article of Thursday last on College Saint-Jean has the dubious honour of ranking formost in this class of articles noted more for their meretriciousness than their literary quality.

If we consider first the tone of the article, we find so pessimistic an attitude on the part of the author that reconciliation is possible only by assuming nihilism to be his aim rather than constructive criticism. Were we to be guided solely by the tone, we could but assume that College Saint Jean is the worldly representation of Hell, a cesspool of profligacy whose librairies (sic)

(A SUIVRE PAGE 2)

Les mensonges de Benoît

Y diront ce qu'ils voudront, mais je suis un des meilleurs,de dire André Roy, animateur de Métro Matin à l'antenne de CHFA. L'autre André de répondre: "Monsieur Roy, c'est ton opinion, et tu as une façon unique de la partager.

Faudrait-il participer au concours du plus bel homme du Canada, lancé par madame Payette à l'émission 'Appelez-moi Lise'? Si oui, pensez juste, avant de voter, pensez Benoît, vous ne pensez pas que c'est un excellent choix? N'en déplaise à Jacques Boucher ou à Guyso... ha ha ha...

Que ne dirait-on pas pour faire de la conversation. Fernando Girard, un des bons amis du canal 11, a demandé à l'auteur de cette chronique. "Eh, Benoît, as-tu regardé l'émission 'Apelez-moi Lise' vendredi soir? Tu sais, on t'a nommé, tu es candidat du concours "Le plus bel homme de l'année". Oui, en fait, tu es le 11ème sur la liste." En fait de mensonge, c'est tout un mensonge. Mais si on regarde attentivement la photo au haut de cette chronique, la déclaration de monsieur Girard a un certain sens! ! !

Pendant ce temps, B. J. Tremblay a lancé ses talents illimités. La première rencontre s'est avérée un succès. Monsieur Tremblay voudra bien excuser la rédactrice du Franco, qui avait d'autres problèmes à résoudre que des talents, ce soir-là, et votre tout dévoué qui travaillait. L'équipe CBXFT était là au complet. Félicitation à B.J. et aux artistes, et merci à ceux qui sont allés encourager les talents de chez nous.

Et que dire du lancement d'un hebdomadaire francophone à Falher? Oui, oui, "Le Criard" est publié chaque lundi par les membres dynamiques du Rouet de Falher.Très belle initiative de jeunes; sachons l'encourager... Il serait peut-être suggéré que madame Dent relise les textes...? ? ?

Heureux d'annoncer que M. et Mme Luc Lanthier sont maintenant les heureux parents d'un gros garçon. Souhaitons tout de suite que le petit sera tout aussi sage que ses parents. (ça frise le Salomon)... Par ailleurs, nous surveillerons de très près les nouvelles, car une petite fille devrait bientôt arriver chez les Chartrand. Par ailleurs, nous attendons toujours le cigare de Myo, qui, parait-il, n'était pas au courant des coutumes du pays.

Excellentes émissions à la télévision. Canal 5: dimanche à 14h...Adieu Alouette, réalisation de l'office National du Film, et à 13h30, au canal 3, "Time of your Life", excellente initiative de CFRN.

On apprend, de source bien informée, qu'il y aura bientôt un grand concours, lancé sur les ondes de CHFA. Avis aux lecteurs conservez les étiquettes des produits Alpha. Le concours sera annoncé d'ici quelques jours à l'antenne 680...

Avez-vous visité le petit magasin de l'ACFA? Situé dans l'édifice la Survivance (2ème étage). On vend des disques et des livres, et on donne des sourires. Venez, MAC s'occupera de vous, n'oubliez pas votre porte-monnaie. Comme dans tous les magasins, on vend les produits, on ne les donne pas...

Un bon bouquin à lire. "Watergate" très bien écrit par Solange Chaput Roland, journaliste à CKAC, Montréal. Madame Roland donne un compte rendu abrégé et intéressantdu scandale "Watergate"...le tout publié par le Cercle du Livre Français...

Enfin, la réceptioniste de CHFA, la jolie Paulette, est en train de devenir une vraie vedette. Elle rêve tellement que ses cheveux changent de couleur. Dans quelques mois, elle sera devenue une ravissante blonde aux yeux bruns.

Les arts et les autres

Les Seguin en tournée dans l'Ouest en février

"Ils ont pour eux la fraîcheur, la jeunesse, l'ignorance des règles du jeu" (La Presse)



Les Seguin: Richard à la guitare et Marie-Claire (voix) entreprennent une tournée des centres francophones de l'Ouest.

Marie-Claire et Richard Seguin, ménestrels d'un folklore contemporain, entreprennent une tournée dans l'ouest et seront chez nous en février.

Marie-Claire se dit paresseuse et Richard panique facilement. A eux deux, ils ont à peine quarante ans. Les chansons qu'ils écrivent sont pleines de poésie. Leurs musiques sont douces et romantiques. Marie-Claire et Richard Seguin chantent depuis six ans et ils sont heureux

Leur carrière débuta avec "La nouvelle frontière". Deux microsillons, une certaine gloire, beaucoup de problèmes, la vie communautaire et finalement la séparation. Ils décident de faire bande à part.

Cette scission et la décision de chanter uniquement les choses qu'ils aiment a provoqué un creux dans la vague de leur carrière. Ils ne sont pas pressés et ont attendu que le succès revienne.

Il est revenu avec les beaux jours. Leur 45-tour "Le P'tit Train du Nord" a été l'un des succès du palmarès québécois. On se souvient d'eux. Enfin!

Marie-Claire et Richard Seguin font de nouveau carrière. Sérieusement. Ils écrivent de nouvelles chansons, dont des tournées au Québec, un premier microssillon mis sur le marché l'an dernier est un second qui sortira en février prochain; trois jours en Belgique pour y représenter le Québec en septembre dernier et, plus récemment, une semaine à Mexico, pour y représenter le Canada.

Jacques Marois a dit de Marie-Claire et Richard qu'ils laissent dans la tête des mots beaux et des idées de fraternité. Richard est bon guitariste. Il accompagne, il soutient, il tire d'une guitare acoustique des sonorités insoupçonnées. La musique qu'il compose a cette beauté au sujet de laquelle point n'est besoin de disserter,

(A suivre page 7)

Des représentants du Conseil des Arts en Alberta et en Colombie Britannique

Ottawa, le 18 janvier Une série de rencontres publiques entre des représentants du Conseil des Arts du Canada et des artistes et représentants d'institutions artistiques et universitaires auront lieu en Alberta et en Colombie-Britannique à la fin février. Les envoyés du Conseil s'entretiendront, en outre, avec les administrations culturelle et éducative de ces deux provinces.

MM. John Prentice, président du Conseil des Arts, Guy Rocher, vice-président:, André Fortier, directeur, et Frank Milligan, directeur associé pour les affaires universitaires se rendront à Calgary, Edmonton, Victoria et Vancouver. Deux autres membres du Conseil participeront à certaines des rencontres: M. Louis Desrochers, en Alberta, et Mme Mini Baird en Colombie-Britannique. A Vancouver, M. Tim Porteous, directeur associé du Conseil, sera présent à la réunion qui se tiendra avec les artistes de la région.

Quant aux universitaires, ils pourront participer à des réunions tenues à l'Université de Calgary (25 février, 10h30 - les universitaires de Lethbridge y sont invités); l'Université de l'Alberta (26 février, 15h30); l'Université de Victoria (28 février, 15h30); et l'Université de Colombie-Britannique (1er mars, 10h - les universitaires de Simon Fraser y sont invités).

Tous les membres de la communauté artistique seront conviés aux rencontres dans leurs régions respectives par la voie des journaux. Quatre rencontres sont prévues. La première se tiendra dans le Jubilee Auditorium de Calgary, le lundi 25 février à 14 h 30. Le mercredi suivant, 27 février, à 9h30, les artistes de la région d'Edmonton auront l'occasion de rencontrer les représentants du Conseil au Musée provincial de l'Alberta. Ce même jour, à 18 heures, une réunion aura lieu au Musée provincial de Victoria (NewcombeAuditorium). Enfin, le vendredi 1er mars, les artistes sont conviés au Vancouver East Cultural Centre.

C'est la quatrième fois que le Conseil se prête à des réunions publiques dans une région donnée. Il l'a fait en 1973 dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ontario, et l'année précédente au Québec. Il projette une série de rencontres au Manitoba et en Saskatchewan en octobre prochain.

Invitation spéciale aux choristes albertains

Que faire durant une fin de semaine en plein milieu de l'hiver?

Venez réchauffer vos voix, vos coeurs.

L'Exécutif Albertain de l'Alliance Chorale Canadienne vous invite à participer à un stage musical.

L'invitation est pour tous les choristes albertains: pour tous les jeunes de 12 à 17 ans et pour toute personne intéressée à chanter.

Endroit: Ecole J.H. Picard 8828 - 95 rue, Edmonton, Alberta

Dates les soirées des 8, 9 et 10 février.

Participer à l'atelier de votre choix:

1) Direction-Chorale: Animateur: André Beaumier, Directeur National

2) Solfège-Théorie: Animateur: Léonard Rousseau, Resp. Musical

3) Culture Vocale: Animateur: Albert LaFrance, Président Régional

4) Atelier de chants: Animateur: Richard Ducas, Président-National (Pour tous les jeunes de 12 à 17 ans)

Chant commun pour tous

Si vous n'appartenez pas à une chorale, vous pourrez vous procurer une formule d'inscription dès maintenant en communiquant avec: Elmire Belhumeur, en appelant le numéro 453-3167, ou Marilyne Despins au numéro 488-2148 après 5:00 p.m.

Du Michel Tremblay au T.F.E.

Qui dit Tremblay, dit aussi misère humaine, camouflée, bien sûr, cachée par le rire, le sacre, la bêtise et l'éternel désir de "s'en sortir". Qui dit Tremblay dit aussi canadien-français et plus spécifiquement québécois. L'art de Tremblay consiste à mettre en scène ses compatriotes avec la langue et le geste qui leur sont propres, avec l'angoisse et l'échec qui les habitent. Ceci ne suffirait pas à créer l'instant dramatique, si ce n'était le drame que cache chaque vie, chaque être pris au piège d'une situation sans issue.

Les personnages de Tremblay sont plus que théatraux, ils sont véridiques et existentiels. Ils sont les agents de cet exorcisme collectif, de cette thérapie de groupe auxquels Tremblay aspire.

Dur, cru, maladif, (on se souviendra des "Belles-soeurs" et de "A toi pour toujours ta Marie-Lou"), le théâtre de Tremblay fait étape dans la dramaturgie canadienne, tout comme "Zone" de Dubé et "Tit-Coq" de Gélinas.

Tout en étant l'adaptation d'une pièce de Paul Zindel, "L'effet des rayons gammas sur les vieux-garçons" n'échappe pas à l'empreinte de Tremblay. De l'univers de Zindel à celui de Tremblay il n'y avait qu'un pas à faire. Joualisée, re-située, réincarnée si l'on peut dire, la pièce de Zindel devient le chef-d'oeuvre de Tremblay.

Béatrice, cette femme qui n'a eu que "Une moitié de vie! Chus poignée avec une fille à moitié folle, l'autre qui est supposiément à moitié génie, j'ai eu la moitié d'un mari... un maison à moitié pleine de crottes de lapin, pis j'ai la moitié d'un cadavre sur le dos! C'est ça qu'on appelle une moitié de vie, Mathilde! ", cette femme, c'est Rose Ouimet des "Belles Soeurs": "Les femmes sont poignées à gorge, pis y vont rester de même jusqu'au bout! "

"L'effet des rayons gamma sur les vieux-garçons" oppose l'humour à l'angoisse, le vulgaire au sublime, le gros mot à la poésie du texte, et l'éternel au quotidien, le tout formant une pièce grinçante et très Tremblay.

Le Théâtre Français d'Edmonton présentera "L'effet des rayons gamma sur les vieux-garçons" les 1, 2, 3, et 8, 9, 10 février prochains. La mise en scène est de Jean-Marcel Duciaume et les vedettes à l'affiche sont Eugénie Gingras, Manon Vallée et Sylvie Robitaille. Les représentations des vendredi et des samedi sont à 20h30 et celles des dimanche sont à 14 h.30. Les billets sont de $2.00 pour les adultes et de $1.25 pour étudiants. Pour vos réservations appelez Mme Rolande Girouard à 467-3626.



L'OEIL SUR LES CHOSES

Désactiver les dispositifs anti-pollution ne réduit pas la consommation d'essence.

Le fait de désactiver le dispositif antipollution des voitures , même si la loi le permettait, n'améliorerait nécessairement pas la consommation d'essence.

Le ministère de l'environnement souligne qu'il ne faut pas oublier les autres dispositifs qui entrent en jeu. Le climatisateur, par exemple, ajoute 9 pour cent à la consommation de la voiture et la transmission automatique, 6 pour cent.

Toujours selon le ministère, la véritable solution à une trop grande consommation d'essence, c'est une petite voiture. Augmenter le poids d'une voiture de 500 livres augmente sa consommation d'essence de presque 14 pour cent.

Un moteur moins puissant peut réduire de moitié la consommation d'essence. Une petite voiture et moins d'accessoires.

(Ministère de l'Environnement)

L'avenir est au charbon.

D'ici 1980, les Etats-Unis auront accompli leur réduction énergétique. Ils seront non seulement indépendants, mais exportateurs d'énergie. Les Etats-Unis n'auront pas besoin de gaz et de pétrole canadien ou sibérien.

Leur principale source sera le charbon, gazéifié ou liquéfié. Cette perspective est maintenant certaine puisque le charbon coûtera moins cher que le pétrole.

Les compagnies pétrolières américaines, à commencer par les deux plus grandes, Exxon et Gulf, ont déjà adapté leur stratégie. Prévoyant la crise et l'augmentation du prix du pétrole, elles ont entrepris de diversifier leur activité .

Elle détiennent aujourd'hui plus de 60 pour cent des réserves de charbon américaines et multiplient leurs prises de participation dans l'industrie nucléaire.

(L'Express)

Montréal est la ville la plus téléphonisée.

Seulement 21 villes dans le monde entier, comptent plus de un million d'appareils téléphoniques. Montréal est l'une d'elles.

C'est ce que révèle la société Bell Canada dans un communiqué, jeudi. Les statistiques, qui sont longues à compiler, remontent à 1972.

Bien que Montréal ait le plus grand nombre de téléphones au pays, c'est à Vancouver que la concentration d'appareils est le plus élevé, soit 68.2 par 100 habitants.

La ville de Washington demeure la capitale mondiale du téléphone. Le nombre d'appareil y dépasse la population, se situant à 128.1 par 100 habitants.

Viennent ensuite Fredericton, Ottawa, Toronto, Calgary et Montréal, qui comptent respectivement 67.3, 65.9, 65.3, 64.4 et 57.6 appareils par 100 habitants.

Ce sont les Etats-Unis, d'ailleurs, qui se classent au premier rang mondial pour le nombre d'appareils en service.

Suivent le Japon, avec 34,021,155, et la Grande-Bretagne, avec 17,570,904. Le Canada, qui compte 10,987,141 téléphones, se classe au septième rang. Il vient après l'Allemagne de l'Ouest, l'Union Soviétique et l'Italie.

(Le Droit)

Nombre boulversant de suicides chez les adolescents.

Le nombres de suicides chez les adolescents augmenterait de façon alarmante.

Le nombre de suicides des 15 à 19 ans a, en effet, presque triplé au Canada, 182 adolescents se sont enlevés la vie en 1971, et environ 1,820 ont tenté de le faire.

(Edmonton Journal)

"Mon oncle Antoine"

Le film de Claude Jutra, "Mon Oncle Antoine", a souvent été acclamé comme étant le meilleur long métrage produit au Canada, et un récent sondage donne force à cette acclamation. Lors de son récent passage en septembre sur le réseau de Radio-Canada, le film a été vu par 2,560,000 personnes, soit 60 pour cent de l'auditoire français.

(La Liberté)

Le Conseil des Arts ne suffit pas.

Au cours de l'année 72/73, le Conseil des Arts a consacré plus de $15.5 millions à la musique, à la danse, à l'opéra, au théâtre, aux arts visuels, au cinéma, à la création littéraire et à l'édition, dont $1 million à l'établissement d'une langue des arts au sein des services fédéraux.

Une étude réalisée auprès de 29 troupes prestigieuses et bien établies indique cependant que les coûts de production sont le double de ce qu'ils étaient cinq ans plus tôt et dépassent largement les revenus des subventions.

Selon le directeur du Conseil des Arts, les gouvernements, compagnies et individus devront investir davantage dans les activités artistiques afin d'en maintenir le développement.

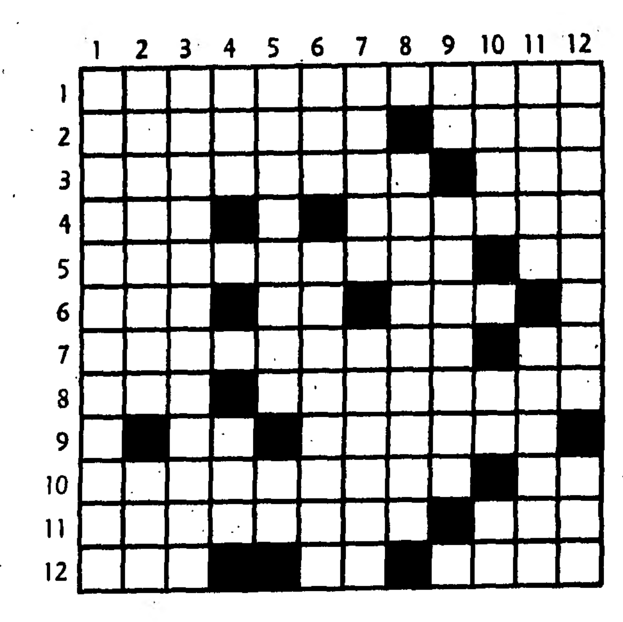
(Le Devoir)

Pas de production canadienne.

Une étude récente du magazine canadien "Insight" indique que plus de 95 pour cent des magazines disponibles dans les tabagies(sauf au Québec) sont faits aux Etats-Unis.

(Insight)

MOTS CROISES



HORIZONTALEMENT

1- Usines.

2- Lieu planté d'osiers -- Prison.

3- Ch. - l. de c. de la Dordogne. -- Tour d'adresse.

4- Vête. -- Vaisseau

5- Organisation crée en 1909 par Baden-Powell. -- Obtenu.

6- Infinitif. -- Préposition. -- Petite prairie.

7- Couvertes de neige. -- Pronom personnel.

8- Venue au monde. -- Mesureras au stère.

9- Neptunium. -- Image saintes.

10- Aspirant fortement par le nez. -- Tellement.

11- Effraient. -- Unité monétaire bulgare.

12- Situé. -- Saint. -- Exempte.

VERTICALEMENT

1- Récolteras.

2- Partenaire. -- Axe principal.

3- Disciples de Nestorius (fém.).

4- Un des cantons suisses. -- Plus vite.

5- Mal habillées. -- Francium.

6- Cri de douleur. -- Improductives.

7- Maîtres du logis. -- Qui coupe une ligne.

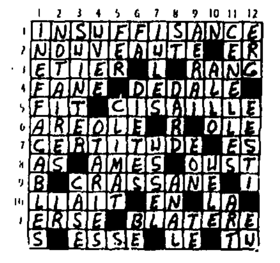
8- Etabliront un camp militaire.

9- Dans la gamme. -- Répandent.

10- Viande rôtie. -- Dieu solaire. -- Parcouru des yeux.

11- Choisir. -- Disposer en colonnes serrées.

12- Qui secrètent des sérosités. -- Bugle à fleurs jaunes.



Les Seguin en tournée dans l'Ouest en février...

(Suite de la page 6)

d'expliquer. Il chante juste et se tire si bien d'affaire à l'harmonica qu'il entraîne le public dans un "Train du Nord" endiablé, tout le monde tapant du pied ou des mains pour marquer le temps.

Quant à Marie-Claire, il faut l'entendre et la voir pour comprendre jusqu'à quel point sa voix est pure. Elle se passerait d'accompagnement sans difficulté. Mais sa façon unique de jouer avec une mélodie, de l'exposer d'abord, puis de la contourner, de s'en amuser, donne à sa présence aux côtés de son frère jumeau un caractère indispensable".

René Homier-Roy lui, a dit dans La Presse, que c'était surtout musicalement que les Seguin impressionnaient. "Le mélange de leurs deux voix, les très subtils effets qu'ils en tirent, l'accompagnement parfaitement équilibré de la guitare créent une qualité musicale unique, à laquelle leur candeur et leur sensibilité très particulières ajoutent une dimension à la fois chaleureuse et, professionnellement, fort séduisante".

Cette tournée de Marie-Claire et Richard Seguin est rendue possible grâce au Conseil interprovincial de la Diffusion de la Culture (C.I.D.C.). Les Seguin seront à Edmonton le 23 février.

Marie-Claire et Richard Seguin aiment trop chanter pour manquer leur coup

La province en bref





Remise d'un chèque de $1,000 à la paroisse, don des Dames Chrétiennes de Falher. De gauche à droite: Mme J. Garaud, présidente, Mme J. Turcotte, secrétaire, Mme B. Bruneau, conseillère et le R.P. Eugène Leblanc.

A Calgary

Le 19 janvier, M. et Mme Laurent Dion se rendront à Houston, Texas, U.S.A. avec leur petite fille, Mona, agée de 11 ans, qui doit subir une intervention chirurgicale au coeur, au Heart Centre. Nos pensées et nos prières accompagnent M. & Mme Dion et Mona.

Tous les samedi, à 9:30 a.m., la radio F.M. présente un programme du conseil des "social Affairs" du diocèse.

M. et Mme Alberta Gagnon de Calgary nous ont quitté pour aller s'établir à Buckingham, P. Q. Nous leur souhaitons beaucoup de chance dans leur nouvelle demeure.

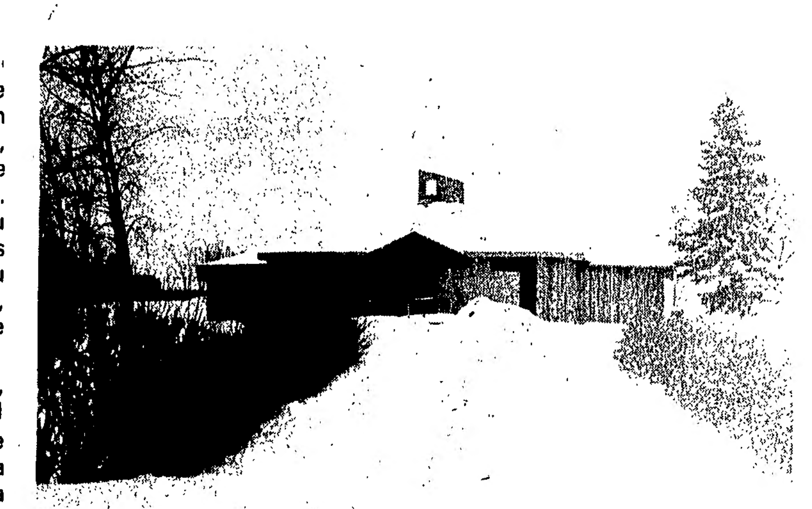
Samedi prochain, "Father Lacombe Renewal Centre", ancient couvent de Midnapace, devenu un centre d.études de rencontres, etc... dirigé par M. John Harington. Soyez à l'écoute tous les samedi...

Projet PIL au diocese de St-Paul

Le diocèce de St-Paul, en Alberta, n'arrivait plus à tenir le compte de sa population diocésaine toujours grandissante, habitant les régions de St-Vincent, La Corey et Mallaig. En effet, aucun registre du diocèse ne pouvait fournir tous les détails nécessaires sur l'un ou l'autre des adhérents, soit le nom, la date et le lieu de naissance, de mariage ou de sépulture.

Une subvention de $15,360, obtenue par le diocèse de St-Paul dans le cadre du PIL (programme des initiatives locales) favorisera la création de 12 emplois dans la région diocésaine. Une partie des crédits servira à faire une recensement pour les archives du diocèse.

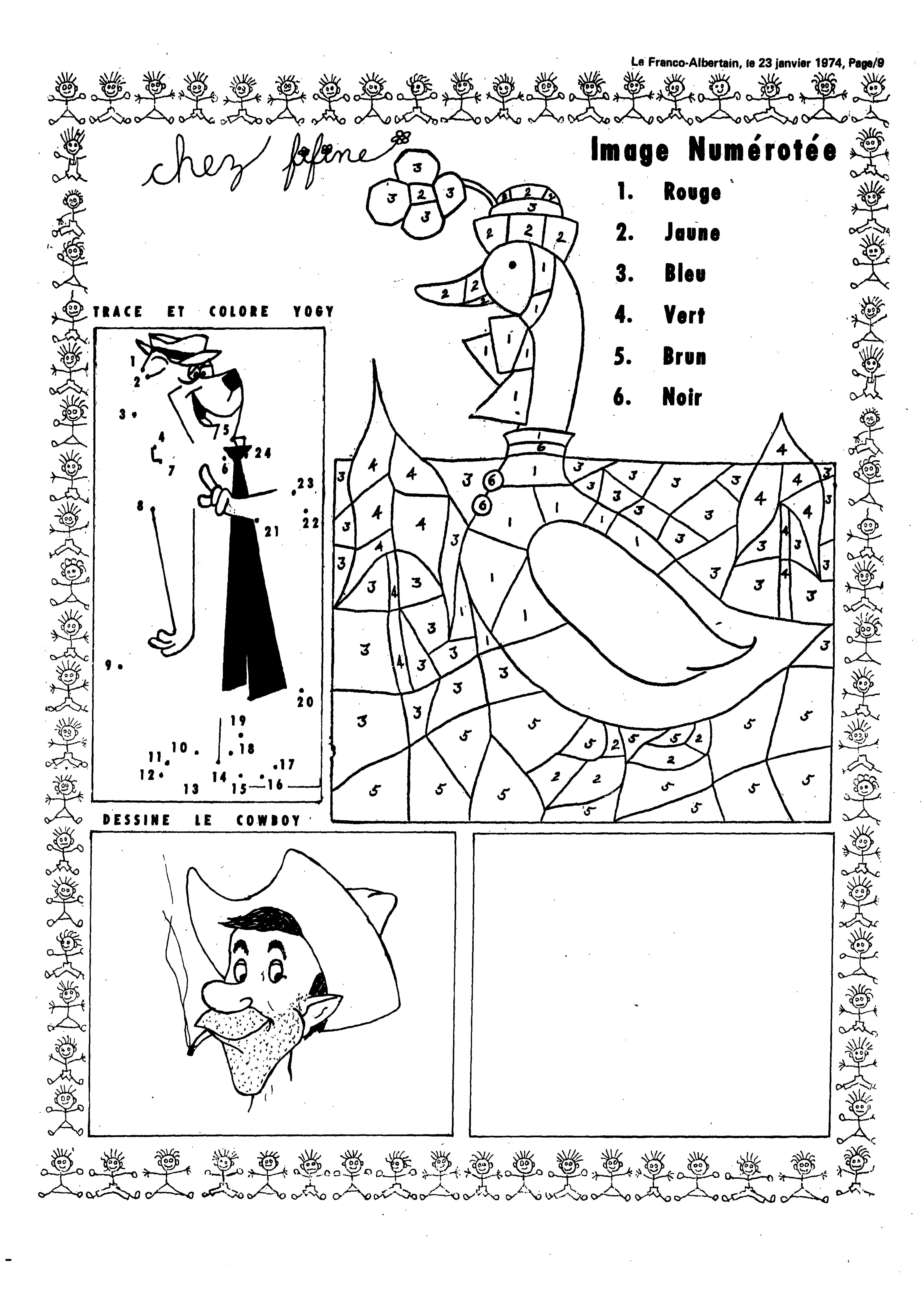
Le reste de l'argent sera employé à payer les travailleurs, alors sans emploi, pour compléter des travaux de décoration de la nouvelle église de St-Vincent, bâtir une annexe au centre communautaire, à Mallaig, construit l'an dernier grâce à une première subvention de $28,183 en vertu du PIL '72-'73. Cette aile abritera une pièce de rangement et un vestiaire. Enfin, ces hommes restaureront l'église et le centre paroissial de La Corey. La responsabilité de cette initiative locale revient à l'évêque du diocèse, Mgr Raymond Roy.



Nouvelle église de St-Vincent

En raison de l'absence de grandes industries dans cette région plutôt agricole, il n'existe pas de services qui puissent s'autofinancer ou financer des projets à caractère social comme celui-ci. C'est là qu'entre en jeu le PIL, destiné à créer des emplois durant les mois d'hiver et favoriser par là, soit l'établissement de nouveaux services communautaires, soit l'amélioration de services déjà existants, tout en contribuant à résorber le chômage.

Ainsi, le comté fédéral de Vegreville, dont fait partie le diocèse de St-Paul, recevra en totalité, dans le cadre du PIL '73-'74, des subventions qui se chiffrent par $179,159 pour la création de plus d'une centaine d'emplois au cours de l'hiver.


chez fifine
Image Numérotée
1. Rouge
2. Jaune
3. Bleu
4. Vert
5. Brun
6. Noir
TRACE ET COLORE YOGY
DESSINE LE COWBOY

SERVICACFA

La Sécurité Familiale appartient à l'A.C.F.A.



De gauche à droite: MM. Trottier, Tremblay et Pelchat

"La Sécurité Familiale appartient à l'ACFA.

C'est ce que soulignait M. Jean-Jacques Tremblay, directeur des ventes de l'assurance-vie Desjardin, aux quelques 55 personnes présentes lors du Conseil Général de l'ACFA. La sécurité familiale nous appartient, c'est donc dire que plus les dirigeants de l'ACFA feront valoir ce service, plus l'association recevra de bénéfices financiers en retour.

Nous apercevons sur la photo, Monsieur Tremblay, à son passage au secrétariat, en compagnies de Messieurs Trottier et Pelchat. Monsieur Tremblay disait au sujet de ces derniers, lors du Conseil Général, qu'ils sont, avant tout, des ambassadeurs de l'association et que leur présence assistante dans les régions francophones de la province doit servir à créer un lien entre la population et l'organisation provinciale.

Joyeux Anniversaire

VENDREDI 25 JANVIER
Abbé Majoric BARIL, Peace River
M. Marcel BRUNEAU, Falher
M. Réal CROTEAU, Fort Kent
M. Gilbert DESPINS, Paradise Valley
M. J.C. DOUCETTE, Girouxville
M. Guy MARCOTTE, Bonnyville
M. Martin THOMAS, Edmonton
Mme Adèle VAN BRABANT, St-Paul

SAMEDI 26 JANVIER
Mme Gertrude BENOIT, Donnelly
M. Louis BISSON, St-Paul
M. Lucien CROTEAU, Bonnyville
M. Napoléon GRANCER, Eaglesham
M. Olivier LAFLEUR, St-Paul
Sr Irène LEBLANC, c.s.c., Régina
M. Marcel VINCENT, Bonnyville

DIMANCHE 27 JANVIER
M. Roland BASTIEN, Guy
Sr Louise LADOUCEUR, s.c.e., Zénon Parc
M. Jos LAPOINTE, Bonnyville
M. Paul ROCHON, Girouxville
M. Alphonse TETREAU, Vegreville
M. Albert THEROUX, Fort Saskatchewan
M. Adrien TREMBLAY, Marie-Reine

LUNDI 28 JANVIER
M. Simon FORTIER, Guy
M. Gérald LAPOINTE, Donnelly
M. Richard BROUSSEAU, St-Vincent

MARDI 29 JANVIER
Mlle Juliette BASTIEN, Edmonton
Mme Léonide BOUCHER, Jean-Côté
M. Adrien BOURASSA, Edmonton
M. Paul LABBE, Falher
M. Réal MERCIER, Edmonton

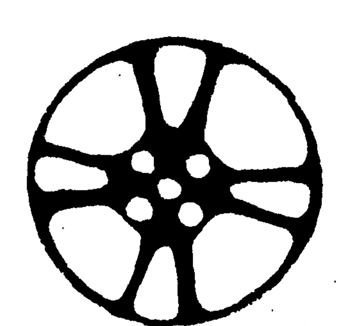
MERCREDI 30 JANVIER
M. Jean BELZILE, Hinton
M. Antonio JOLY, St-Paul
M. Léon LEPAGE, Marie-Reine
M. Emile MAURE, Falher
M. Hector NOEL, St-Paul
Mme Marie P. POULIN, Edmonton
M. Edmond SCHAUB, Edmonton
M. Roland SIMARD, Girouxville
Sr Antoinette TRUDEL, a.s.v., St-Paul

JEUDI 31 JANVIER
M. Charles DESROSIERS, Marie-Reine
Sr Hélène FEDORUK, s.c.e., Vegreville
M. Réal GIRARD, Edmonton
Dr Jean LEDUC, Ottawa
M. Mathias TELLIER, Morinville

422-2736

"La mort d'un bûcheron"

n'aura pas lieu...



Le film présenté sera

"Et du Fils"

TROIS JOURS A EDMONTON

3-4-5 février au Collège St-Jean

Mercredi 6 février: Bonnyville
Jeudi 7 février: St-Paul
Samedi 9 février: Falher
Dimanche 10 février: St-Isidore
Mercredi 13 février: Calgary

Cartes d'affaires

VOIR ET ECOUTER

HORAIRE A CBXFT — Semaine du 26 janvier au 1 février — CANAL ONZE

samedi

9h.00
Téléchrome
10h.00
Mini-Fée
10h.30
Yogi et Popotame
11h.00
Mon ami Ben
11h.30
Lassie
12h.00
Les héros du samedi
13h.00
Sporthèque
14h.00
Jeux du Commonwealth
15h.30
Cinéma-Jeunesse
17h.00
XYZ
17h.30
Téléjournal
18h.00
La soirée du hockey
20h.30
Bagatelle
21h.30
Walt Disney
22h.30
Téléjournal
23h.00
Cinéma

Le Fanfaron. Comédie écrite et réalisée par Dino Risi, avec Vittorio Gassman, Jean-Louis Trintignant et Catherine Spaak. Un, matin d'août, dans Rome déserte, un fanfaron désinvolte essaie en vain de trouver une cabine téléphonique. Il aperçoit un jeune homme a une fenêtre; c'est un étudiant en droit, penché sur ses bouquins et préparant ses examens. Le fanfaron monte pour téléphoner et finit par persuader l'étudiant de l accompagner dans une balade (It. 63).

dimanche

9h.00
Grangallo et Petitro
9h.30
Le roi Léo
10h.00
Une fleur m'a dit
10h.15
Le Jour du Seigneur
11h.00
30 dimanches
12h.00
La semaine verte
13h.00
Heure des quilles
14h.00
Jeux du Commonwealth
16h.00
A communiquer
16h.30
Le français d'aujourd'hui
17h.00
5 D
18h.00
Politique Atout
18h.30
Téléjournal
19h.00
Quelle famille
19h.30
Les beaux dimanches
22h.00
La flèche du temps
22h.30
Téléjournal
23h.00
Rencontre
23h.30
Cinéma

Journal intime. Drame psychologique réalisé par Valerio Zurlini, avec Marcello Mastroianni, Jacques Perrin et Sylvie. A la mort de leur mère, deux garçons sont élevés séparément, l'un dans la pauvreté, l'autre dans l'aisance. Parvenus à l'âge adulte, ils se retrouvent à Florence. L'un d'eux est bientôt victime d'un mal mystérieux (Fr.-it. 62). Présentation: Normand Harvey.

lundi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Les Chiboukis
10h.15
Oum le dauphin blanc
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Les Croisades
12h.00
Pépinot
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Maigrichon et Gras Double
17h.00
Daktari
18h.00
Les Xe Jeux du Commonwealth
18h.30
Actualités 24
19h.30
Les Pierrafeu
20h.00
Les forges du St-Maurice
20h.30
Mont-Joye
21h.00
Destination Canada
21h.30
Jason King
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Le Rendez-vous. Drame réalisé par Jean Delannoy, avec Annie Girardot, Jean-Claude Pascal et Odile Versois. Un écrivain divorcé a épousé la fille d'un riche industriel. Un jour, il revoit sa première femme devenue la maîtresse d'un jeune photographe. Quelque temps après, ce dernier est trouvé assassiné (Fr.-it. 61).

mardi

8h.45
Les agriculteurs de demain
9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Minute Moumoute
10h.15
Les contes de la rive
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Laurel et Hardy
12h.00
Francis au paradis perdu
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Nic et Pic
17h.00
Les jeux du Commonwealth
17h.30
La soirée du hockey
20h.00
Actualités 24
21h.00
Daniel Boone
22h.00
La petite semaine
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Escale à Orly. Comédie réalisée par Jean Dréville, avec Dany Robin, Dieter Borsche, François Périer, Simone Renant et Heinz Ruhmann. Une employée à l'aéroport d'Orly se fiance à un pilote américain. Un producteur de films sur le déclin se voit rouler par son commanditaire et par sa vedette féminine. Un trafiquant de drogue se fait pincer par la police après une bagarre à bord d'un avion en plein vol. Un obscur employé au fret profite de tous ces événements et connaît une heure de célébrité. Quatre histoires combinées de telle sorte qu'elles semblent n'en former qu'une seule (Fr.-all. 55).

mercredi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Clak
10h.15
Contes d'enfants
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Le comte Yoster
12h.00
Docteur Dolittle
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Picotine
17h.00
Cent filles à marier
18h.00
Jeux du Commonwealth
18h.30
Actualités 24
19h.30
Sprint
20h.00
Vedette en direct
21h.00
Rue des Pignons
21h.30
Le 60
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Sandra. Drame réalisé par Luchino Visconti, avec Claudia Cardinale, Jean Sorel et Michael Craig. Sandra, épouse italienne d'un ingénieur américain, retourne à sa maison natale à l'occasion du dévoilement d'une plaque en l'honneur de son père. Le mari apprend bientôt que Sandra et son frère tiennent leur mère responsable de la mort de leur père, en complicité avec un homme, devenu leur beau-père (It. 65).

jeudi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Minute Moumoute
10h.15
Fablio le magicien
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Histoire sans parole
12h.00
Joe 90
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Grujot et Délicat
17h.00
La feuille d'érable
18h.00
Jeux du Commonwealth
19h.30
Les grands films
21h.30
Le travail à la chaîne
22h.00
Consommateurs avertis
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Les espions

vendredi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Au jardin de Pierrot
10h.15
Tribulle
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
La grande aventure
12h.00
Fanfreluche
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Sol et Gobelet
17h.00
Tarzan
18h.00
Les jeux du Commonwealth
18h.30
Actualités 24
19h.30
Marcus Welby
20h.30
Hors série
22h.00
Dossier
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

La Légion des damnés. Drame réalisé par Umberto Lenzi, avec Jack Palance, Tom Hunter et Wolfgang Preiss. A la veille du débarquement du 6 juin 1944, un colonel est chargé d'une opération de commandos en Normandie. Il s'agit d'ouvrir la voie à une équipe de saboteurs chargés de détruire un canon allemand sur la côte (It. 69).

Programmation française de CBXAT
de 9h.00 à 12h.00 a.m

Rivière-la-Paix: au canal 7 — A Grande Prairie: au canal 10 — A Manning: au canal 12

Samedi 26 janvier

9h.00
TELECHROME - Emission pour enfants.
10h.00
A COMMUNIQUER
10h.30
QUELLE FAMILLE
11h.00
VEDETTE EN DIRECT

Dimanche 27 janvier

9h.00
NIC ET PIC - Emission pour enfants.
9h.30
DESTINATION CANADA
10h.00
DOSSIER
10h.30
SPRINT



Il n'y a qu'aujourd'hui qui vous sépare de demain!

C'est pourquoi le Régime de pensions du Canada revise dès **aujourd'hui** le montant des prestations et les revisera en fonction des augmentations du coût de la vie, **demain**

Implications pour les bénéficiaires

A partir du 1er janvier 1974, les prestations versées par le Régime de pensions du Canada seront augmentées de façon à atteindre et à maintenir leur niveau en fonction du coût de la vie.

Si vous étiez bénéficiaire de ces prestations durant la période s'étendant de 1967 à 1973, vous recevrez en 1974 des prestations correspondant à l'augmentation du coût de la vie pour la période durant laquelle vous avez perçu des prestations. Cette augmentation que vous serez en mesure de constater dès votre prochain chèque, variera (de 8% à 20%) dépendant de l'année où vous avez commencé à être le bénéficiaire.

Si l'augmentation du coût de la vie se poursuit, les prestations augmenteront annuellement au même rythme.

Implications pour les cotisants

En contribuant au Régime de pensions du Canada, vous participez à l'élaboration d'un plan de retraite de base qui est national et qui vous garantit dès maintenant protection pour vous-même et les vôtres contre une invalidité toujours possible ou un décès prématuré.

Afin de garder pleine valeur à vos contributions, le Parlement du Canada a adopté une loi qui vous assure des prestations qui correspondront au niveau de vie en vigueur dans vingt, trente ou même cinquante ans . . . *au moment même* où cela vous sera nécessaire.

A cette fin, le Gouvernement a l'intention de hausser à chaque année le montant maximum cotisable sur lequel on calcule le montant des prestations. Cette augmentation annuelle atteindra pour ensuite s'y maintenir, le niveau moyen des revenus des travailleurs de l'industrie canadienne. Le plafond des revenus cotisables passera de $5,600.00 en 1973 à $6,600.00 en 1974 et à $7,400.00 en 1975.

Ce nouveau plafond des revenus cotisables entraîne une élévation de l'exemption de base annuelle (partie des revenus non cotisables). Cette dernière passe de $600.00 en 1973 à $700.00 en 1974.

Ces modifications au Régime entraînent également une augmentation de la contribution maximum d'un employé: elle passe de $90.00 en 1973 à $106.20 en 1974. Il y aura augmentation de cotisation identique pour l'employeur. Si vous êtes à votre compte, vos contributions annuelles maximales ($180.00 en 1973) passeront à $212.40 en 1974. Si vous gagnez moins de $5,700.00, il n'y a aucune augmentation de contribution.

Cette modification des revenus cotisables rend possible une augmentation des prestations de retraite: *les prestations maximales passeront de $90.71 qu'elles étaient en décembre 1973 à $134.97 pour ceux qui deviendront éligibles à la pension en décembre 1975.*

Au fur et à mesure que le niveau des revenus cotisables augmentera après 1975, le montant maximum des prestations de retraite sera aussi haussé annuellement. Il y aura également augmentation des prestations d'invalidité et des prestations aux survivants.

Pour de plus amples informations prière d'écrire à:

Le Régime de pensions du Canada,
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social,
Place Vanier, Tour "A",
Ottawa, Ontario,
K1A 0L1.

*Vos cotisations d'**aujourd'hui** vous garantissent une meilleure protection **demain.***



Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Department of National Health and Welfare

Marc Lalonde, ministre.



